

Communiqué - 20 avril 2020

La FNAUT demande que le redémarrage des transports publics soit anticipé afin d'éviter un retour au tout-voiture

La FNAUT précise les conditions qui lui semblent nécessaires à une relance des transports publics dès le début du déconfinement et de la reprise des activités. Un retour au tout-voiture serait catastrophique.

A court terme : étaler le retour des usagers des transports publics

On peut encourager la poursuite du télétravail ; étaler les heures de pointe en décalant les horaires des entreprises, administrations, crèches et établissements scolaires ; favoriser l'usage du vélo et de la marche pour les trajets courts par des aménagements de la voirie, et désaturer ainsi les transports publics.

Une priorité : assurer la sécurité sanitaire

Les voyageurs doivent être rassurés et pouvoir réutiliser les transports urbains, routiers et ferroviaires sans crainte d'une contamination par le covid-19, ce qui suppose une régulation des accès pour faire respecter la distanciation sociale, des distributeurs de gel hydro-alcoolique, une désinfection très fréquente des véhicules. Le port obligatoire d'un masque, dès que chacun pourra en disposer, est nécessaire.

L'offre doit précéder la demande du public

Les voyageurs étant souvent captifs du transport public, et leur nombre par véhicule diminuant pour éviter leur entassement, la fréquence et l'amplitude horaire des services devront être fortement accrues et des véhicules de grande capacité introduits : bus articulés, trains longs. Plus que jamais, l'offre doit précéder la demande pour faire revenir les usagers et éviter ainsi un retour massif à l'usage de la voiture.

Des choix favorables au transport public devront être faits

Les autorités organisatrices de la mobilité (AOM) sont aujourd'hui affaiblies financièrement par la baisse des recettes. De plus, une baisse significative du versement mobilité des entreprises est à craindre, l'Etat doit la compenser. Mais les collectivités locales peuvent faire des économies grâce à une politique plus rationnelle :

- la productivité du transport public peut être améliorée, la vitesse des bus et des tramways peut être augmentée par des aménagements de voirie (couloirs bus, priorités aux carrefours, stations apaisées) ;
- des investissements de faible rentabilité ou contestables sur le plan environnemental (bus électriques) peuvent être abandonnés ou reportés en retournant à des techniques simples et éprouvées (trolleybus) ;
- la gratuité des transports urbains, adoptée dans une trentaine d'agglomérations, peut être abandonnée au profit d'une tarification solidaire ; priver le transport public de ressources financières n'est pas d'actualité ;
- les travaux routiers et les constructions de parkings, ruineux et contre-productifs (plus on en fait, plus il faut en faire, car ils engendrent des trafics nouveaux), peuvent être abandonnés ou reportés eux aussi.
- enfin l'affectation des recettes de stationnement aux transports publics et l'introduction du péage urbain peuvent fournir aux AOM des moyens financiers nouveaux, ainsi que l'abaissement par l'Etat du taux de la TVA appliquée aux transports publics de 10 % à 5,5 % (un taux autorisé par la Commission européenne).

Un retour massif à la voiture serait catastrophique pour la sécurité routière, l'économie, les budgets publics, la santé et le cadre de vie ; il entraverait la lutte urgente contre le réchauffement climatique.

Cette menace justifie une intervention énergique de l'Etat pour soutenir les transports publics, financée par une hausse des taxes sur les carburants que facilitera la forte baisse du prix du pétrole : les bénéfices de cette baisse doivent être partagés entre automobilistes et usagers des transports publics.

Contact presse :

- Bruno Gazeau, président de la FNAUT tél. 06 76 73 31 09
- Michel Quidort, président de la FEV tél. 06 12 22 35 54
- Jean Lenoir, vice-président de la FNAUT tél. 06 19 09 78 89
- Jean Sivardière, vice-président de la FNAUT tél. 04 76 75 23 31